



ARCHE du VAL de SAMBRE



www.archeduvaldesambre.com

TEL : le matin : 06 63 1 848 30 l'après-midi : 06 50 98 02 54 le soir : 03 27 62 03 38

N° D'IDENTIFICATION: (PUCE ou TATOUAGE)

N° DE DOSSIER : _____

250 269 _____ **Contrat d'adoption:** chien chat autre

Je soussigné(e):.....

Demeurant à : n°..... rue

Code postal : ____ Ville :

Prévoir un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité ou téléphone portant même nom et même adresse)

Téléphone n° 03 27 ____ portable 06 ____

E-mail :@.....

Carte d'identité N°..... ou Permis de conduire N°.....

Déclare adopter l'animal ci-dessous nommé à l'Arche du Val de Sambre représenté

par M ou Mme

ANIMAL

(Rayer les mentions inutiles)

Nom : **Sexe :** Male ou Femelle

Race : **Date de naissance :**

Couleur : **Date des derniers vaccins :** __ / __ / 20 __

Carnet de santé : oui / non **Passport Européen :** oui / non

RENSEIGNEMENTS

(Rayer les mentions inutiles)

Maison ou appartement ? Terrain : oui / non petit / grand Avez vous des enfants ? oui / non
Avez vous d'autres animaux ? **Sont ils stérilisés :** oui / non **vaccinés :** oui / non **identifiés :** oui / non ?
Où passera-t-il la nuit ? Sera t il à l'attache ? oui / non
Sera t il seul la journée ? oui / non Où sera t il pendant les vacances ?
Accepter la visite d'un enquêteur **Jour et Heure de visite possible**

REGLEMENT DE L'ASSOCIATION DE L'ARCHE DU VAL DE SAMBRE

L'adoption de l'animal est un engagement à **long terme**, cela n'est pas une décision que l'on prend à la légère. L'animal étant un **être vivant**, il peut développer toutes sortes de maladies. Il faut pouvoir subvenir à ses besoins en cas de problèmes de santé. Un chien vit en moyenne une douzaine d'années, vous serez **durant tout ce temps** responsable de ces actes. Il peut ne pas être propre, cela sera à vous de faire son éducation, en prenant si besoin de conseils auprès d'un vétérinaire comportementaliste ou d'un éducateur canin.

Certaines règles sont à respecter lorsque l'on a un chien :

Ne pas lui donner à manger à table en même temps que vous (mais après vous)

Ne pas le faire dormir dans un lit.

Lui apprendre à pouvoir toucher dans sa gamelle sans qu'il n'ait aucune réaction.

Ne jamais « embêter » un chien qui dort dans son panier, son panier étant le lieu où il peut être tranquille.

Respecter l'animal et lui assurer nourriture, eau, toit et soins nécessaires.

Respecter les dates des vaccins. Primo faite le __ / __ / 20 __ Rappel avant le __ / __ / 20 __ (OBLIGATOIRE)

L'association conseille vivement de faire stériliser ou castrer son animal .

L'adoptant qui souhaiterait **se séparer de l'animal s'engage** cependant à le garder jusqu'à ce que l'**association** lui retrouve une autre famille d'accueil ou un autre foyer.

L'adoptant pourra prendre l'animal pour **une période de 8 jours**, si l'animal revient pendant cette période, **un forfait de 30€** reste à l'association, **passé ce délai**, il sera considéré comme adopté et aucun remboursement ne sera effectué après ce délai.

Le montant de l'adoption couvre la puce électronique ou le tatouage et les vaccins.

Règlement de _____ € **par : chèques ou espèces à l'ordre de l'association Arche du Val de Sambre**

Fait à :

Le : __ / __ / ____

Pour l'Arche du Val de Sambre
(Signature)

L'adoptant
(Signature)